

Service militaire des Suisses à l'étranger

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 34

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS

datent du 1^{er} janvier, du 1^{er} avril, du 1^{er} juillet ou du 1^{er} octobre.

Service militaire des Suisses à l'étranger.

Le centième anniversaire du 10 août a remis dernièrement sur le tapis divers détails sur le service militaire des Suisses à l'étranger. Voici à ce sujet un résumé intéressant fait en 1869, à la *Société d'histoire suisse*, à Neuchâtel, par M. de Steiger :

« C'est en 1373 que le premier corps suisse a été levé, pour les Visconti de Milan. Vient ensuite une levée pour l'empereur Sigismond, en 1413. Puis un corps au service de la ville libre de Nuremberg, qui fut licencié en 1450 ; c'est la première troupe d'infanterie uniformée d'Allemagne.

En 1465, le duc Jean de Calabre, allié du comte de Charolais contre le roi de France, avait, dit Commines, « cinq cents Suisses à pied, qui furent les premiers qu'on vit en ce royaume. »

Le service de Rome fut fondé en 1471. Celui de France, de tous le plus important, le plus brillant, le plus glorieux, fondé aussi en 1471, a cessé en 1830, ou, si l'on veut tenir compte de la légion de 1855, en 1862.

En somme, les Suisses ont servi 42 causes ou puissances étrangères, dans 611 corps, et par 105 levées licites ou illicites, ou tolérées sans être avouées. Toujours ils se sont bien conduits. Leur vaillance, leur loyauté sont devenues proverbiales et resteront. Leurs faits d'armes sont innombrables depuis Marignan jusqu'à Gaëte, et, malgré les inconvénients trop réels qui forment l'inévitable revers de la médaille, on peut dire hardiment qu'en servant les Etats étrangers, nos braves soldats ont servi la patrie. »

La pipe de la reine.

Quand on veut avoir une idée des merveilles de Londres, de la puissance et de la richesse de l'Angleterre, il faut visiter les *Docks*. Après avoir traversé la capitale dans toute sa longueur et observé avec étonnement cette population si nombreuse et si affairée, ce luxe qui étale de toutes parts, le voyageur éprouve, en arrivant aux bassins de la Tamise, une surprise nouvelle et sans bornes.

Du voisinage de la Tour jusqu'à Blackwall, on est dans un monde de bassins. Il n'y a, dans l'univers entier, rien de comparable à cette agglomération de navires, à ces immenses magasins, dont plusieurs ont jusqu'à sept étages, encombrés de marchandises venues de toutes les régions du globe.

Chacune des cuves représente un chef-lieu d'arrondissement. Une seule cuve contient mille cinquante-cinq hectolitres, la tonne de Heidelberg n'est, en comparaison, qu'un baril.

Au centre de la grande cave de l'Est, on arrive à une construction circulaire, qui n'a pas d'entrée. C'est la base de la *pipe de la reine*.

Si vous montez à l'étage supérieur, vous vous trouvez dans le grand entrepôt des tabacs, qui a cinq acres d'étendue.

De longues rues s'étendent de droite et de gauche, entre des murailles de tonnes de tabac.

Votre attention est bientôt attirée par un poteau indicateur sur lequel sont peints en grosses lettres ces mots : *Au Fourneau*. En suivant la direction indiquée, vous arrivez à la *pipe de la reine*.

C'est une vaste pièce au milieu de laquelle s'élève un fourneau de forme conique. Un grand feu brûle dans le foyer, et tout autour sont des monceaux de tabac et de thé avariés, avec d'autres marchandises destinées à y être jetées.

Ce feu ne s'éteint jamais, ni jour ni nuit, d'un bout de l'année à l'autre. Un employé est chargé de l'entretenir, et, pendant toute la journée, d'autres employés apportent sans cesse des charges de tabac, de cigares et d'autres condamnés aux flammes.

Toutes les marchandises condamnées ou invendables, de quelque nature qu'elles soient, viennent au fourneau.

La *pipe de la reine* transforme tout en fumée. D'étranges articles viennent quelquefois alimenter ce foyer toujours en activité,

L'homme chargé de son entretien vous racontera qu'un jour il a brûlé neuf cents jambons d'Australie ; une autre fois, treize mille paires de gants français saisis par la douane.

Les cendres provenant de la *pipe de la*

reine se vendent aux jardiniers et aux fermiers, aux fabricants de savon et de produits chimiques.

On trouve dans une cour des charretées de clous et de morceaux de fer provenant du balayage des magasins ou des débris de caisses brûlées.

On trouve aussi de l'or et de l'argent parmi ces cendres. Des lots entiers de montres étrangères déclarées comme or, mais étant en réalité de quelque métal inférieur, ont été broyés dans un moulin, puis jetés à la fournaise.

Il pleut, bergère.

Il pleut, il pleut, bergère,
 Presse tes blancs moutons.
 Allons sous ma chaumière,
 Bergère, vite, allons ;
 J'entends sur le feuillage
 L'eau qui tombe à grand bruit ;
 Voici, voici l'orage ;
 Voilà l'éclair qui luit.

Entends-tu le tonnerre ?
 Il roule en approchant ;
 Prends un abri, bergère,
 A ma droite, en marchant.
 Je vois notre cabane...
 Et tiens, voici venir
 Ma mère et ma sœur Anne,
 Qui vont l'étable ouvrir.

Bonsoir, bonsoir, ma mère ;
 Ma sœur Anne, bonsoir,
 J'amène ma bergère,
 Près de vous pour ce soir.
 Va te sécher, ma mie,
 Auprès de nos tisons,
 Sœur, fais-lui compagnie.
 Entrez, petits moutons.

Soignons bien, ô ma mère,
 Son tant joli troupeau ;
 Donnez plus de litière
 A son petit agneau.
 C'est fait. Allons près d'elle.
 Eh bien ! donc te voilà ?
 En corset qu'elle est belle :
 Ma mère, voyez-la.

Soupons, prends cette chaise,
 Tu seras près de moi ;
 Ce flambeau de mélèze
 Brûlera devant toi ;
 Goûte de ce laitage.
 Mais tu ne manges pas ?
 Tu te sens de l'orage.
 Il a lassé tes pas.